Les risques naturels ÉVÈNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

CANICULE

LE PHÉNOMÈNE ET SES CONSÉQUENCES

La canicule se définit comme un niveau de très forte chaleur le jour et la nuit pendant plusieurs jours. En Ille-et-Vilaine, on parle de canicule quand pendant au moins 3 jours et 3 nuits consécutifs, les températures dépassent les 33 $^{\circ}$ C et ne descendent pas sous les 18 $^{\circ}$ C.

La période de veille saisonnière s'étend chaque année du 1er juin au 15 septembre. À cette occasion, un **registre communal des personnes vulnérables,** à destination des personnes de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap est ouvert à la Maison de la famille ou en ligne sur le site de la Ville (Menu "Vivre" > "Sénior et accompagnement personnes âgées"). En cas d'alerte canicule extrême, les personnes recensées sur ce registre seront contactées par les services de la Ville de Saint-Malo et un réseau de bénévoles. L'objectif de ces appels est de veiller à ce que les précautions soient prises en cas d'alerte déclenchée et d'accompagner les personnes qui en ont besoin.

UN PEU D'HISTOIRE I

La Bretagne dispose d'un climat océanique tempéré, avec une température annuelle d'environ 12,5 °C. Les hivers sont doux et les étés sont plutôt agréables avec des températures comprises entre 20 à 25 °C.

Pourtant, l'Ille-et-Vilaine a été placée pour la première fois en canicule extrême (vigilance rouge) en juillet 2022. Des mesures exceptionnelles ont rapidement été prises par la Ville, comme l'extension de la surveillance des baignades de 19 h à 22 h sur l'ensemble des plages surveillées de Saint-Malo, l'appel des personnes vulnérables inscrites sur le registre communal, l'ouverture d'espaces rafraîchis...

QUE FAIT LA VILLE ?

L'action des services est adaptée au niveau de vigilance :

VIGILANCE JAUNE

•

Mise à jour du registre des personnes vulnérables.

VIGILANCE ORANGE

Suivi des températures dans les ERP avec fermeture possible à envisager, aménagement des activités de plein air, pré-alerte sur les espaces rafraîchis et contact des personnes vulnérables.

Rappel des bons gestes aux usagers : s'hydrater, limiter les activités de plein air aux heures les plus ensoleillées .

VIGILANCE ROUGE

Appel aux personnes vulnérables, suivi des décès, ouverture de sites rafraîchis (affichés en mairie et sur le site de la Ville), extension des horaires de surveillance, annulation des évènements en extérieur...

Rappel des bons gestes aux usagers : s'hydrater, accéder à des espaces ombragés ou rafraîchis.



BONS RÉFLEXES









+ de détails page 32



-- Comment agir?

QUE FAIRE?

